

Spécial**Histoire-géographie-éducation civique en classe de 1ère des séries STI2D, STL et STD2A**

NOR : MENE1104163A
arrêté du 8-2-2011 - J.O. du 25-2-2011
MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'Éducation ; arrêté du 27-5-2010 ; arrêté du 27-5-2010 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 4-2-2011 ; avis du CSE du 9-12-2010

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 8 février 2011

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe**Histoire-géographie-éducation civique - classe de première des séries STD2A, STL, STI2D****1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles**

- Cinquante-quatre heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme, permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes.

Les thèmes au programme ont été choisis de manière à :

- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique, communs aux lycéens de toutes les séries ;
- faire bénéficier les lycéens de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière d'éducation civique, de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités des séries STD2A, STI2D et STL.

En cohérence avec les programmes des séries sciences et technologies de la gestion et sciences et technologies de la santé et du social, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

Plusieurs sujets d'étude permettent d'aborder différentes formes de production artistique, conformément aux objectifs visés par l'enseignement de l'histoire des arts.

L'articulation entre question et sujet d'étude est souple mais répond à une cohérence :

- la question (6 à 8 heures selon les cas) constitue le développement général du thème et bénéficie donc de la majorité du volume horaire. Le commentaire (colonne de droite) en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite du programme ;
- le sujet d'étude (3 à 5 heures selon les cas) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de la série, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes, notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

- Une dizaine d'heures sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL).

Elles sont destinées à :

- former et entraîner les lycéens à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat ;
- évaluer les capacités et méthodes acquises par les lycéens en classe de seconde et travailler à approfondir ces acquis durant l'année de première.

Ces heures sont donc pensées en référence à la fois au tableau des capacités et méthodes (commun aux classes de seconde et de première) et aux cinq thèmes du programme. Elles peuvent être utilisées par blocs ou être réparties sur l'ensemble de l'année.

2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

Histoire-géographie-éducation civique - classe de 1ère des séries STD2A, STL et STI2D

I. Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
2. Changer les échelles et mettre en relation	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
1. Exploiter et confronter des informations	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1. Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer ce dernier ou en approfondir des aspects

II. Ouvertures sur le monde XIXème-XXIème siècle

1. La France contemporaine - Histoire et éducation civique (12 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - La Vème République : un régime politique inscrit dans la durée (7-8 heures)	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyen - Constitution - Culture politique - Défense - Droite/Gauche 	<p>On inscrit la Vème République dans la tradition républicaine, tout en mettant l'accent sur sa spécificité.</p> <p>La Vème République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure la primauté de l'exécutif.</p> <p>Après avoir décrit les caractéristiques du système né dans les années 1958-1962, on étudie ses principales évolutions jusqu'à nos jours.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours (4 heures) - Géographie électorale de la France de la Vème République (4-5 heures) - Charles de Gaulle, une vie d'engagements (4 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire/Mémoire 	<p>Ce sujet d'étude prend en compte deux dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les positions des Français par rapport à la construction européenne et leur évolution ; - l'impact de cette construction sur le quotidien de la population de la France, dans sa diversité. <p>Le traitement de ce sujet d'étude recourt à la cartographie informatique et aborde notamment les réalités locales.</p> <p>L'analyse de quelques cartes électorales et données statistiques permet de repérer et de comprendre les persistances, les évolutions et les ruptures de la géographie électorale française, en intégrant l'incidence des différents modes de scrutin.</p> <p>Du théoricien militaire à l'homme du 18 Juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. La personnalité de de Gaulle, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d'histoire. Cette étude permet de poser la question de l'acteur de l'Histoire.</p>

Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;
- situer un événement dans le temps court ou le temps long ;
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ;
- utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires ;
- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (internet, intranet de l'établissement, blogs).

2. La France contemporaine - Géographie et éducation civique (12 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<p>A - Comprendre les territoires de proximité (8 heures)</p>	<p>Circonscription administrative</p> <p>Décentralisation et Déconcentration</p> <p>Fiscalité</p> <p>Intercommunalité</p> <p>Réseau</p> <p>Territoire</p>	<p>Cette question permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de s'interroger sur ce que sont les territoires de proximité des Français ; - d'étudier le maillage territorial de la France et sa pertinence ; - de faire comprendre les enjeux de la décentralisation et le rôle nouveau de l'État et de ses représentants dans un contexte de déconcentration. <p>Une attention particulière est portée au développement de l'intercommunalité, aux transferts de compétences et aux modes de fiscalité.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Les transports, enjeu(x) d'aménagement et d'équité (4 heures)</p> <p>- Solidarité des territoires et des personnes (4 heures)</p> <p>- 36 700 communes : un attachement français (4 heures)</p>		<p>Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement, et de leur donner une occasion de les utiliser.</p> <p>En se situant aux échelles qui paraissent pertinentes (commune, intercommunalité, département, région), on montre l'importance des transports pour la vie quotidienne des habitants, le développement des territoires et les choix des acteurs politiques.</p> <p>Le traitement de ce sujet d'étude prend appui sur au moins un exemple concret.</p> <p>On met l'accent sur les inégalités de richesse entre les collectivités territoriales et sur les politiques de solidarité destinées à les réduire. On privilégie l'échelon intercommunal, aujourd'hui majeur, pour assurer les grandes missions de service public de proximité (transports, eau, déchets ménagers, etc.). Une attention particulière est portée à la question des modes durables de développement.</p> <p>On rappelle l'attachement des Français à la commune, échelon territorial de base le plus ancien. On étudie la commune dans ses dimensions spatiales, politiques et économiques, à partir de réalités concrètes variées.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ; - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ; - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ; - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires ; - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (internet, intranet de l'établissement, blogs). 		

3. Histoire du quotidien - Histoire (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX ^{ème} siècle aux années 1960 (6 heures)	<ul style="list-style-type: none"> - Âge industriel - Croissance - Hygiénisme - Modes de vie - Protection sociale 	<p>L'histoire du quotidien croise histoire vécue des anonymes et processus historique global.</p> <p>Dans la question obligatoire « Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX^{ème} siècle aux années 1960 », on s'interroge surtout sur les évolutions démographiques.</p> <p>On le fait en rapport avec les transformations des modes de vie et des pratiques culturelles, dans un contexte de mutations des structures de production et de changement de systèmes techniques. On privilégie - mais sans exclusive - le temps long, en recourant à des données statistiques pertinentes à cette échelle chronologique.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vivre et mourir en temps de guerre (4 heures) - La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament (4 heures) - La mode (création, production, usages) : un sujet d'histoire (4 heures) 		<p>On choisit un des grands conflits européens entre les années 1870 et les années 1940. Dans ce cadre chronologique et spatial, on aborde les conditions de vie à l'arrière et au front, la violence de guerre dans ses diverses formes et sa répercussion sur les sociétés, les efforts conduits pour atténuer les souffrances et protéger les victimes (par exemple, l'engagement des « Justes » durant le second conflit mondial).</p> <p>On étudie la découverte de la pénicilline depuis les premières observations scientifiques (1870) jusqu'à son application thérapeutique au cours de la Seconde Guerre mondiale. On montre à la fois le fonctionnement de la recherche pharmaceutique et l'impact de ce médicament sur l'espérance de vie.</p> <p>On aborde le secteur de la mode du double point de vue de la création artistique et de la production industrielle. On montre que la mode est liée à la société de consommation. On met en rapport son évolution avec celle de l'émancipation féminine.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ; - situer un événement dans le temps court ou le temps long ; - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ; - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ; - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée ; - décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique. 		

4. La mondialisation - Géographie (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<p>A - La mondialisation, interdépendances et hiérarchisations (6-7 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capitalisme - Firme transnationale - Intégration / marginalisation - Métropole mondiale - Mondialisation 	<p>On présente l'espace mondial comme un système interdépendant et hiérarchisé, en montrant le processus d'intégration - croissant mais inégal - des différentes parties du monde autour des aires de puissance.</p> <p>Les nombreux flux de toute nature, découlant du système relationnel introduit par la mondialisation, sont organisés en réseaux et en nœuds, par des acteurs publics comme privés. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux clés de la mondialisation, notamment les métropoles mondiales.</p> <p>Pour traiter cette question, on recourt largement à une analyse de cartes à l'échelle planétaire.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'automobile : une industrie en recomposition (4 heures) - Le café, un grand marché mondial (4 heures) Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (3-4 heures) 		<p>On analyse l'organisation des firmes automobiles et les stratégies qu'elles déploient en fonction des spécialisations territoriales induites par la division internationale du travail. L'automobile est étudiée comme un exemple de reclassement hiérarchique des aires, des pays et des firmes.</p> <p>On décrit le fonctionnement du marché mondial du café en insistant sur trois composantes : les liens entre régions productrices et régions consommatrices ; les évolutions des termes de l'échange et l'importance des marchés financiers et des intermédiaires dans la fixation des cours ; enfin le rôle des firmes agro-industrielles dans la transformation et la vente.</p> <p>Les Jeux olympiques sont abordés en tant que compétition sportive, en rappelant leur origine et leur finalité première. On montre qu'ils constituent aussi un enjeu géopolitique, économique et médiatique mondial.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres ; - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ; - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ; - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ; - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description. 		

5. La Chine - Histoire et géographie (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - La Chine depuis 1911 : de la fin de l'Empire du milieu à l'un des centres de la mondialisation (6-7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> - Géopolitique - Impérialisme - Littoralisation - Maoïsme - Nationalisme - Puissance / Aire de puissance 	<p>On étudie la Chine à l'échelle d'un siècle en conjuguant les regards historique et géographique.</p> <p>On conduit cette étude de plusieurs points de vue : territoire, population, volonté d'indépendance, recherche d'un régime politique, exploration des voies du développement.</p> <p>À l'aube du XXIème siècle, la Chine est un acteur majeur du système mondial. Elle est confrontée à de nombreuses questions, relatives à l'organisation spatiale, au social, à la géopolitique - notamment à l'échelle de l'Asie orientale - et à l'environnement.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la démographie en Chine communiste (3-4 heures) - La diaspora chinoise (4 heures) - Shanghai, métropole (4 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> - Totalitarisme 	<p>On suit les différentes politiques mises en place par le régime communiste, en dégagant à chaque fois leur contexte et leurs finalités ; on s'interroge sur les différences de comportement démographique en fonction des espaces et des peuples composant la République populaire. On évoque des enjeux contemporains comme le vieillissement, les politiques médicales, le statut des femmes.</p> <p>On montre l'importance durable de la diaspora pour propager l'influence culturelle, diplomatique et économique de la Chine. On s'intéresse aux différents espaces concernés au fil de l'histoire. On met en valeur les flux, notamment d'investissements directs de l'étranger, nourris par ce phénomène.</p> <p>On montre comment Shanghai a traversé les cent dernières années, à la fois symbole et acteur de la construction de la Chine contemporaine et de son rapport au monde, depuis les concessions étrangères jusqu'à l'exposition universelle de 2010. On étudie le poids de cette métropole dans le développement du littoral et l'aménagement de l'espace intérieur.</p> <p>Les dimensions culturelles, notamment architecturales, de la ville inscrivent ce sujet d'étude dans une démarche d'histoire des arts.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ; - situer un événement dans le temps court ou le temps long ; - lire un document [de toute nature] et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description ; - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ; - confronter des situations historiques ou/et géographiques. 		